

13 mai 2020

De nombreux travaux sont actuellement menés en France sur l'épidémie de Covid-19, ses caractéristiques et les facteurs susceptibles d'en expliquer et d'en influencer l'importance et l'évolution. Cette série de publications *Épidémio Covid-19 : comprendre et agir* a pour objectifs de faciliter l'accès des acteurs régionaux à ces informations, de leur fournir des clés de compréhension et d'en expliciter les limites d'interprétation. Ce deuxième numéro met en perspective, par rapport aux enjeux de santé liés à l'épidémie de Covid-19, différents indicateurs concernant l'activité professionnelle des Ligériens et les mobilités liées au travail, issus des données collectées par l'Insee dans le cadre du recensement de population.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

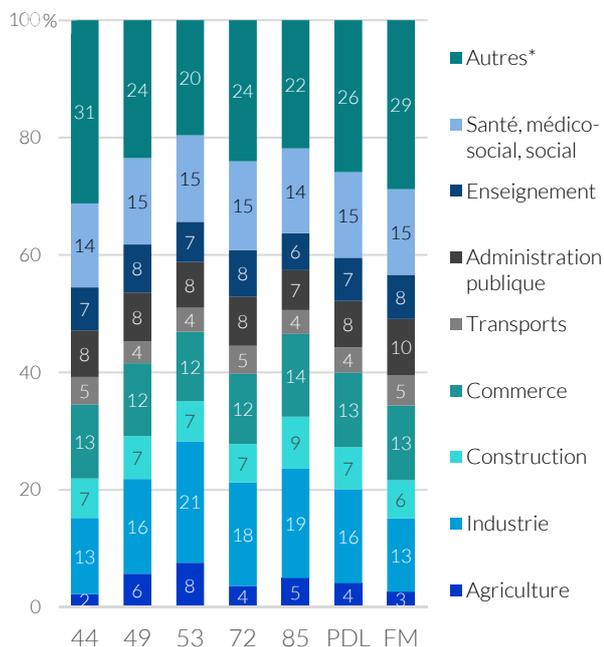
1. Personnes en activité professionnelle

	15-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total	% pop. tot.
Loire-Atlantique	428 563	150 698	4 212	583 473	42%
Maine-et-Loire	239 635	90 520	2 408	332 564	41%
Mayenne	89 726	36 275	1 099	127 099	41%
Sarthe	157 475	64 794	1 899	224 169	39%
Vendée	191 158	76 927	2 133	270 216	40%
Pays de la Loire	1 106 558	419 214	11 751	1 537 522	41%
France métrop.	18 437 948	7 379 870	349 545	26 167 363	41%

Lecture : En 2016, 1 537 522 Ligériens âgés de 15 ans et plus sont actifs en emploi (hors chômage), soit 41 % de la population régionale

Source : Insee (RP 2016, exploitation complémentaire)

2. Secteur d'activité des personnes en emploi



* hébergement/restauration, banque/assurance, informatique, communication...

Lecture : En 2016, 4 % des Ligériens actifs en emploi exercent dans l'agriculture

Source : Insee (RP 2016, exploitation complémentaire)

Ces données sont issues du recensement de la population 2016, mises à disposition par [l'Insee](http://www.insee.fr).

Observatoire régional de la santé Pays de la Loire

► La crise sanitaire actuelle modifie les conditions de travail de l'ensemble des actifs, qui représentent plus d'1,5 million de personnes en Pays de la Loire, soit plus de 40 % de la population (fig1). Mais avec des situations extrêmement contrastées selon les secteurs d'activité.

► Pendant la période de confinement, 25 à 30 % des actifs ont maintenu leur activité dans son cadre habituel [1]. Ces personnes ont pour la plupart subi un accroissement de leur charge mentale, liée en particulier aux craintes et à la gestion préventive du risque de contamination pour eux-mêmes et leurs proches, auquel s'est ajoutée, pour nombre d'entre eux, une augmentation de la charge physique liée à une intensification de leur activité professionnelle.

► La majorité des actifs ont vu leur temps de travail diminuer, voire ont cessé de travailler : salariés en chômage partiel (700 000 au 20 avril, soit près d'un actif ligérien sur deux [2]), personnes en fin de contrat ou de mission d'intérim, commerçants non alimentaires, professions libérales, personnes en arrêt maladie ou en arrêt de travail dérogatoire (mesure de précaution, garde d'enfants)...

► Le télétravail a été largement développé, notamment pour les cadres. Il concernait fin mars environ 25 % des salariés au plan national. Il semble avoir été moins fréquent dans les Pays de la Loire (15 %), qui comptent une moindre proportion de cadres [1].

► Pour les personnes ayant dû diminuer ou interrompre leur activité et celles en télétravail, ces situations ont pu fortement impacter leur santé mentale : inquiétudes liées à une baisse des revenus et aux incertitudes en termes d'avenir professionnel, en particulier pour les personnes les plus précaires, isolement des personnes vivant seules, charge mentale pour celles devant mener de front télétravail et garde de jeunes enfants...

► Le confinement a également pu impacter leur santé physique, notamment à travers la moindre ergonomie des postes de travail, la sédentarité ou l'adoption d'habitudes alimentaires moins favorables, en particulier pour des raisons financières. Enfin, paradoxalement, le télétravail a pu accroître le temps de travail et donc la charge physique et mentale de certains salariés, en lien avec les nouvelles tâches liées à sa mise en place généralisée puis à l'organisation du déconfinement, avec en parallèle une absence de limites entre temps professionnel et temps personnel.

► Avec la phase de déconfinement qui s'engage, ces conséquences sur la santé vont pour nombre d'entre elles persister et risquent de se traduire par l'émergence d'états pathologiques, notamment psychiques. Il importe donc de veiller à la mise en place de mesures de prévention et de prise en charge adaptées.

De plus, le déconfinement va nécessiter une vigilance importante vis-à-vis des actifs les plus à risque de formes graves de Covid-19, même si nombre d'entre eux devraient poursuivre leur activité en télétravail ou bénéficier d'un arrêt de travail dérogatoire pour mesure de précaution. Il s'agit des personnes atteintes de certaines affections chroniques (environ 1 actif sur 10 est atteint d'une affection de longue durée en Pays de la Loire) et des actifs les plus âgés (les plus de 65 ans étant considérés comme à risque de formes graves, et les 50-65 ans devant être surveillés de façon plus rapprochée) (fig1) [2].

Cette vigilance concerne tout particulièrement ceux exerçant dans des secteurs d'activité où les échanges directs entre personnes sont en général nombreux, tels que le commerce, l'enseignement, la santé, le social, les transports, secteurs qui concentrent 40 % des actifs de la région (fig2).

MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL

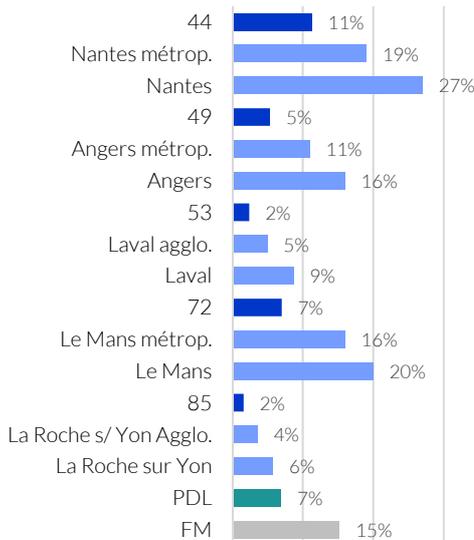
3. Actifs utilisant le plus souvent les transports en commun pour aller au travail

	Effectifs
Loire-Atlantique	65 794
Maine-et-Loire	17 766
Mayenne	3 073
Sarthe	15 743
Vendée	4 330
Pays de la Loire	106 706
France métrop.	3 986 301

Lecture : En 2016, pour 106 706 Ligériens actifs occupés de 15 ans et plus, les transports en commun constituent le principal mode de transport le plus souvent utilisé pour aller au travail [tableau]

Ce qui représente 7 % des actifs résidant en Pays de la Loire. Ce taux s'élève à 6 % pour les actifs résidant à la Roche-sur-Yon [graphique]

Source : Insee (RP 2016, exploitations principale et complémentaire)



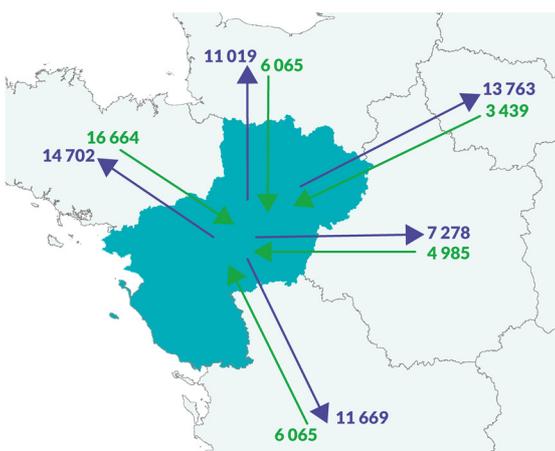
4. Flux domicile-travail vers un autre département

	Flux vers autre département que celui de résidence	Dont vers autre dép. région PDL	Dont vers dép. région IDF
Loire-Atlantique	37 524	18 989	5 106
Maine-et-Loire	35 587	24 846	2 106-2 706
Mayenne	13 834	5 432	329-1 729
Sarthe	22 541	5 449	3 655-4 055
Vendée	28 201	17 441	756-1 956
Pays de la Loire	137 688	72 158	13 763

Lecture : En 2016, 13 763 Ligériens, actifs en emploi de 15 ans et plus, se rendent pour leur travail dans un département de la région Ile-de-France

Source : Insee (RP 2016, exploitation complémentaire)

5. Principaux flux domicile-travail avec les autres régions



Lecture : En 2016, 6 065 habitants de la Bretagne, actifs en emploi de 15 ans et plus, se rendent pour leur travail en Pays de la Loire

Source : Insee (RP 2016, exploitation complémentaire)

▶ Avec le déconfinement, les déplacements domicile-travail vont s'intensifier et amplifier la circulation du virus. C'est surtout le cas de ceux réalisés en transports en commun, malgré la mise en place généralisée des mesures barrières et notamment l'obligation de port du masque.

Les transports en commun sont en effet des espaces confinés, très souvent surchargés, et ils constituent à ce titre des environnements à fort risque de transmission du virus, directement entre voyageurs ou par le biais des surfaces.

▶ La voiture constitue, pour 79 % des actifs domiciliés en Pays de la Loire, leur principal mode de transport pour se rendre à leur travail.

Toutefois, plus de 100 000 Ligériens utilisent habituellement les transports en commun pour ces déplacements (fig3). Cela représente 7 % des actifs, soit un taux deux fois inférieur à la moyenne nationale (15 %), et nettement en dessous de celui observé en Île-de-France (44 %).

▶ Parmi les personnes qui résident dans les grandes villes et agglomérations, le taux d'actifs prenant les transports en commun pour se rendre à leur travail est beaucoup plus élevé. Il atteint ainsi 16 % à Angers, 20 % au Mans et même 27 % à Nantes (fig3), ce qui reste toutefois plus de deux fois inférieur à ce qui est observé à Paris (65 %).

Les flux domicile-travail entre départements des Pays de la Loire et avec d'autres régions constituent aussi des voies de circulation du virus.

▶ Dans la région, 140 000 personnes, soit près d'un actif sur dix exerce son activité professionnelle dans un autre département que celui de sa résidence (fig4).

Plus de la moitié d'entre eux exercent dans l'un des quatre autres départements des Pays de la Loire (72 000 actifs), et un tiers dans l'une des régions limitrophes (45 000).

Le nombre de Ligériens exerçant dans la région Île-de-France, particulièrement touchée par l'épidémie, est relativement élevé, avoisinant 14 000. Les déplacements vers et dans cette région, d'ailleurs souvent réalisés en transports en commun, concernent plus particulièrement les actifs résidant en Loire-Atlantique (environ 5 000 personnes) et en Sarthe (3 500 à 4 000 personnes) (fig4).

▶ Parallèlement, environ 50 000 personnes résidant dans une autre région exercent leur activité professionnelle en Pays de la Loire. Environ deux tiers d'entre elles sont originaires des régions limitrophes (34 000), le plus souvent de Bretagne (17 000). À noter que près de 3 500 Franciliens travaillent dans la région (fig5).

[1] Odoxa-Adviso Partners (2020). Baromètre des économies régionales... confinées. Vague 2, 39 p.

[2] Dares. (2020). Situation sur le marché du travail au 28 avril 2020. 6 p.

[3] Haut Conseil de la santé publique (2020). Actualisation de l'avis relatif aux personnes à risque de forme grave de Covid-19 et aux mesures barrières spécifiques à ces publics, 20 avril 2020, 10 p.

Ces données sont issues du recensement de la population 2016, mises à disposition par [l'Insee](https://www.insee.fr).

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette note sous réserve de la mention des sources.